

Rapport sur la gestion contractuelle 2020

En vertu des articles 477.5, 477.6 et 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et les villes, la Ville se doit de publier tous les contrats octroyés comportant une dépense de plus de 2 000 \$, avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	COÛT TOTAL
Arpo Groupe Conseil	Mise en commun de l'eau potable Projet banc de pêche Prolongement aqueduc et égout sur la Rue Day	55 762.60 \$
Eurovia	Travaux sur la Rue Maldemay Asphaltage divers tronçon Honoraires pour la Rue Day	1 222 357.88 \$
Léonard Loisel & Fils	Concassé, sable Travaux sur la Rue Day	219 503.60 \$
Norda Stelo	Honoraires pour la Rue Day	36 802.65 \$
Option Aménagement	Aménagement pole institutionnel et culturel Parc linéaire Projet du Monticoles Développement Réfection tronçon Rue St-Pie X Programme du TAPU	45 690.92 \$
Groupe Ultima	Assurances 2020	130 704.00 \$